

lement décidés à marcher dans la voie du progrès dans toutes les améliorations agricoles possibles, si l'on veut produire beaucoup et au prix de revient le moins élevé: ces deux conditions sont indispensables pour lutter avantageusement avec la concurrence des pays étrangers; or, les machines agricoles sont appelées aussi à jouer un grand rôle dans notre système agricole. Les moissonneuses surtout sont susceptibles d'amener de précieux résultats dans notre manière de préparer le terrain; car si les cultivateurs désirent faire usage de ces instruments, il leur faudra nécessairement préparer la terre destinée aux céréales de manière à pouvoir se servir avec intelligence de la herse et du rouleau; il leur faudra, surtout, enlever des champs toutes les pierres grosses et petites: ce serait autant de gagné à la bonne pratique agricole.

Nous avons assisté, la semaine dernière, à un concours de moissonneuses-lieuses qui ont pour la plupart bien fonctionné. La lutte a été bien vive. En voici le compte rendu :

*Concours de moissonneuses-lieuses sur la ferme-modèle du Collège de Ste-Anne.*—Mardi et mercredi, 15 et 16 septembre courant, il y avait concours de moissonneuses-lieuses sur la ferme-modèle du Collège de Ste Anne, provenant de manufactures d'instruments agricoles de la Province Ontario.

Vu le grand intérêt que les cultivateurs portent de plus en plus à l'outillage agricole, il y avait foule sur le terrain où se tenait ce concours d'instruments qu'un grand nombre de cultivateurs voyaient fonctionner pour la première fois.

Le premier jour, trois moissonneuses-lieuses étaient en présence: "La Brantford" de Brantford, présentée par M. Geo. T. Vincent, de Montréal; 2o. "La Frost & Wood" de Smith's Falls, présentée par M. W. A. Ross, de Québec; 3o. "La liouso légère (à corde)" Toronto, Massey & Cie., présentée par M. L. D. Caron, de Toronto. Le lendemain une quatrième moissonneuse-lieuse: "La Paterson" de Paterson, présentée par MM. Lefrançois et Thiboutot, de Québec, entra en concours avec les trois précédentes.

Vu le retard de la "Paterson" à arriver sur le terrain du concours, les représentants des trois autres moissonneuses ont consenti à un deuxième concours, annulant par conséquent les essais de la veille.

Le terrain sur lequel ces moissonneuses-lieuses avaient à opérer se trouvait dans les meilleures conditions possibles; nous n'en pourrions pas dire autant du grain (blé) qui était vert, pesant, très long et même renversé en plusieurs endroits.

Il était difficile de pouvoir donner un jugement sur le mérite intrinsèque de chacune de ces moissonneuses-lieuses, puisqu'elles étaient plus ou moins pesantes l'une que l'autre. Dans ce cas, on pouvait se demander avec raison pourquoi chaque machine était attelée seulement de deux chevaux, au lieu de trois, nombre nécessaire pour que le travail se fût convenablement sans trop de fatigue pour les chevaux? Il fallait donc juger du travail tel que fait sur le champ, c'est-à-dire avec deux chevaux.

Dans ces conditions, les moissonneuses se sont mises au travail, chacune avec ses difficultés et ses avantages, soit par leur pesanteur, leur rouage plus ou moins compliqué ou leur peu de pesanteur. L'on nous a dit que la "Frost & Wood" était sous le fait

d'un accident qui nuisait au bon fonctionnement de la roue qui semblait écraser le grain. C'était là une mauvaise chose, car lorsqu'on se présente à un concours il faut être prêt à toutes les éventualités. D'un autre côté, "la Paterson" ne se trouvait pas dans les mêmes conditions que les trois autres qui avaient fonctionné la veille et qui par conséquent n'était pas suffisamment élimée; de plus, nous croyons que le montage de cette moissonneuse s'est fait avec trop de précipitation, ce qui pouvait nuire à son travail.

Nous ne voulons pas être injuste à l'égard des représentants de ces moissonneuses-lieuses qui ont pris part au concours avec l'espoir de succès de la part de chacun d'eux, et nous signalons les faits tels que nous avons pu les constater. D'un autre côté, il serait injuste de taxer les juges de partialité, surtout dans un concours d'aussi courte durée que l'était celui-là.

Ces moissonneuses-lieuses ont semblé mieux fonctionner les unes que les autres, tantôt sur un point, tantôt sur un autre; "la Brantford" même a fonctionné mieux lorsqu'elle a été mise en opération en dehors du concours. Ces résultats proviennent-ils de la machine, des attelages ou des conducteurs? On sait que ces divers facteurs exercent une influence manifeste sur le fonctionnement. Ce n'est donc pas en une seule journée ou deux de travail, que l'on pourrait accorder sur plusieurs moissonneuses la supériorité à l'une plutôt qu'à l'autre, ou les classer toutes dans l'ordre de leur supériorité respective. Nous en avons un exemple dans le concours qui a eu lieu à Champlain et celui qui vient d'avoir lieu à Ste Anne: "la Brantford" a mieux fonctionné ici que "la Paterson"; cependant, à Champlain, la préférence, nous dit-on, a été donnée à cette dernière moissonneuse-lieuse. Les résultats obtenus sont donc souvent contradictoires: ce qui tient à une foule de circonstances dont il est fort difficile de se rendre compte, parce que telle machine qui a été classée ici la première, ne pourrait peut-être venir ailleurs qu'en troisième et même en dernière ligne: de là des amours-propres froissés et même des intérêts compromis.

Suivant nous, un concours d'une journée et même de deux jours ne suffit pas pour donner complète satisfaction. M. Vincent a été le premier à le demander; les autres n'ont pu refuser. La décision des juges n'a porté qu'à ce trop court essai; ce n'est donc pas à eux qu'on doit en vouloir d'avoir décidé en faveur de "la liouso légère (à corde)" Toronto, de Massey & Cie., qui jusqu'à ce jour a donné entière satisfaction à la ferme-modèle du Collège de Ste Anne qui en a fait l'achat quoique le travail soit fait avec seulement deux chevaux.

Ce qui est arrivé à Ste Anne et à Champlain, pourrait arriver ailleurs, sans que nous eussions à accuser les juges de partialité. Nous pourrions en citer un exemple dans un concours tenu en quatre différents endroits, en France, où les quatre mêmes moissonneuses étaient en présence dans ces différents concours.

Une moissonneuse qui avait obtenu le premier prix à Chartres obtenait le 4o prix au comice de l'Aube; une autre ayant obtenu le 1er prix au concours du comice agricole de Laon était rangée en troisième lieu à Chartres. Celle qui était classée No 1 à un endroit était mise au No. 4 dans un autre, et vice versa. C'est un singulier tohu-bohu! qui nous paraît incontrôlable dans un concours même de bonne foi, où l'on